

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 038

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 17 juin 2020, le Règlement numéro 038, intitulé « Règlement numéro 038 concernant la propreté, l'entretien et l'utilisation des terrains privés et publics».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 juin 2020

La greffière,

FLAVIÉ ROBITAILLE